

## SEANCE DU 27 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept Juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 14 Juin 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Présents : Didier THIEBAUT – Maire  
Véronique JOLLY, Adjoint  
Michel BERGER - Roger PHILBERT- Anne PETITEAUX –  
Delphine DEGOUT- Benjamin COUTURIER –  
Jean-François PEPIN - Clément ROBERT

Absents excusés : Jean-Philippe LOUIS-THIVET pouvoir à Didier THIEBAUT  
Alizée VANUXEEM

Monsieur Michel BERGER a été élu secrétaire de séance.

### I. TRAVAUX EN COURS.

#### - Mairie :

Monsieur le Maire rend compte de l'évolution des travaux de la Mairie.

Les portes d'entrées vont être posées courant semaine prochaine.

Le traitement des sols et les vitres ont été faits.

Vérifier si l'éclairage façade fonctionne.

Véronique JOLLY et Anne PETITEAUX se sont occupées des rideaux et stores pour la mairie et les 2 portes de la Maison des Associations.

La nappe de la table de conseil municipal sera réalisée par Valérie THIEBAULT après pose rideaux de la Mairie.

Michel BERGER demande des informations concernant l'orientation de la table du conseil municipal par rapport à l'installation du vidéo projecteur.

Le mobilier de bureau sera livré deuxième semaine de Juillet.

#### **Versement acompte de 40 % :**

Considérant l'acquisition de mobilier de bureau pour le secrétariat de mairie suite aux travaux de rénovation et les crédits votés au budget primitif 2022. Considérant, après consultation de divers devis, le devis présenté et accepté par AJ +Aménagement pour un montant de 5852.18 € avec acompte de 40 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, après en avoir délibéré.

ACCEPTE le règlement de l'acompte de 40 % du devis présenté, soit un montant de 2340.87 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### - Enfouissement des lignes 1<sup>ère</sup> partie :

Les travaux doivent commencer le 28 Juin – la voirie sera coupée sur une demie-chaussée. Les travaux de réfection de la canalisation d'eau seront réalisés en premier, suivront ceux du SDEA. Les tranchées seront rebouchées fin juillet et les travaux reprendront après les vendanges aux environs du 15 Septembre.

#### - Travaux chemins :

Les travaux sur les chemins ont été commencés par l'AFR de Landreville, ceux pour la Commune seront faits dans la foulée.

#### - Chicane Rue de Ville sur Arce :

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse du SLA de Bar-sur-Seine concernant les différentes questions posées par le Cabinet BRUGGER pour l'installation de la chicane « provisoire ». L'installation se ferait après les vendanges.

Une subvention peut être accordée par le Département pour la pose de bordures de trottoirs.

- **Fibre optique** :

Monsieur le Maire donne lecture aux Membres présents d'un message de la Région Grand Est et Losange nous informant de l'arrivée de la fibre dans la Commune et de la commercialisation qui a pris effet à compter du 20 juin. Le flyer d'information sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de la Commune et par voie d'affichage également.

- **Terrain multisports** :

La personne responsable a informé Monsieur le Maire de sa démission de la Société SAE.

**IV. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :**

- **Commission des Fêtes** :

Véronique JOLLY rend compte des différentes réunions qui se sont déroulées concernant l'organisation des diverses manifestations à venir :

Les rotondes ont été installées le 18 Juin dernier pour la Fête de la Musique organisée par le Café du Commerce de Landreville.

- 14 Juillet : Cérémonie au Monument

Invitations et affichage à faire

- 16 Juillet :

Le rendez-vous pour l'installation des tables, bancs, jeux est fixé à 14 h 30.

Jeux à partir de 16 h 30 organisés par certaines Associations

Repas et buvette assurés par le Café du Commerce de Landreville

Feu d'artifice et retraite aux flambeaux

Animation musicale organisée par la Commune – déclaration SACEM

- 23 Juillet :

Loto de plein air organisé par le Syndicat d'Initiative

Le démontage des rotondes sera prévu avant les vendanges.

**Voirie** :

Une réunion va être fixée prochainement afin d'aborder différents sujets.

- **Renouvellement convention salle cantine scolaire** :

Considérant les délibérations du Conseil Municipal, en date du 12 novembre 2009 et 24 Février 2010 créant une cantine scolaire et les modalités de fonctionnement.

Considérant que la mise à disposition de la salle de la cantine scolaire avait été signée par convention entre la Maison de la Parole et le RPI Landreville - Loches sur Ource - Viviers sur Artaut.

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler cette convention pour la rentrée prochaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

**DECIDE** le renouvellement de la convention de mise à disposition de la salle de la cantine scolaire établie entre la **Maison de la Parole** et le RPI Landreville - Loches sur Ource - Viviers sur Artaut à compter du 01 septembre 2022 jusqu'au 30 juin 2023.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

**- INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur le Maire fait part aux Membres présents :

- Intervention pour l'entretien des orgues le 11 Juillet prochain
- Rendez-vous au Conseil Départemental avec Michel COLLON pour obtention subvention exceptionnelle pour la « Maison du temps qui passe ».
- Signature du bail FAVIER/VIREY réalisé.
- Rendez-vous avec SDEA, Champagne CLANDESTIN et l'Architecte pour le passage des fourreaux Rue du Suchot.
- Réunion pour les « points de vue » Mardi 28 Juin prochain au Suchot.
- Message du Président du SGV pour la réunion des panneaux d'indication avec un autre organisme. Clément ROBERT remplacera Monsieur le Maire.
- Utilisation de la salle de Mairie : les réunions pourront avoir lieu avec recommandations aux Associations de prendre des précautions afin de respecter les travaux de rénovation qui viennent d'être réalisés, notamment au niveau du parquet.

**Tour de table :**

Benjamin COUTURIER :

Trou qui se forme sur la voirie devant la propriété de Monsieur VIREY Eric, Rue Notre Dame, Monsieur le Maire fera le nécessaire.

Clément ROBERT :

Branches empiétant sur le trottoir à hauteur du 14 Grande Rue. Monsieur le Maire avisera le propriétaire.

Didier THIEBAUT :

Lors de la location de la Maison des Associations, laisser un numéro de téléphone afin que les personnes puissent avoir un contact en cas de problème.

Prévoir à la rentrée une réunion de réception avec les Entreprises concernant les travaux de rénovation de la Mairie.

Séance levée à 19 h 30.

Prochaine réunion prévue après les vendanges..